

Initiatives parlementaires

dans ce contexte, si nous voulons garder la main haute sur notre industrie agricole, si nous voulons que nos producteurs prospèrent, il faut les laisser récolter le fruit de leurs investissements, de leur travail de gestion et des risques qu'ils ont pris.

Je pense aussi à la concentration qui a cours en ce moment dans le secteur agricole aux États-Unis. Ainsi, quatre entreprises contrôlent 45 p. 100 de l'industrie avicole et quatre autres, 69 p. 100 de tout le boeuf élevé et transformé aux États-Unis. Nous ne voulons pas que cela se produise ici. Nous voulons protéger l'exploitation agricole familiale. Cette institution est la plus viable que nous ayons du point de vue de la production alimentaire dans le monde. C'est au Canada qu'on trouve les aliments de la meilleure qualité pour un prix très raisonnable.

Si l'on trouve les prix trop élevés, je recommanderais à la Chambre de jeter un coup d'oeil au taux de rémunération moyen de nos producteurs laitiers pour les cinq dernières années. Il se situe entre 8 et 10 p. 100, comparativement à 17,2 p. 100 en moyenne dans le système de distribution et d'autres secteurs du circuit alimentaire. Ce n'est pas la faute des agriculteurs si les prix sont élevés.

Il convient, à mon avis, d'adopter immédiatement ce projet de loi et de le renvoyer au comité compétent.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole pour exprimer mon appui à la motion présentée par le député de Waterloo.

Il est rare que je puisse souscrire à une mesure présentée par un ministériel. C'est avec plaisir que j'appuie la proposition du député qui vise à modifier la Loi sur les licences d'exportation et d'importation de sorte que les importations de produits comme les produits laitiers, les poulets, les dindons et les oeufs qui relèvent de licences générales d'importation soient assujetties à un séjour obligatoire de 48 heures pour l'importateur.

En d'autres mots, un Canadien qui irait dans l'État de Washington pour acheter ces produits devrait y demeurer 48 heures pour pouvoir les rapporter au Canada sans devoir payer de taxes.

La motion apporte donc un élément de solution à un problème, mais ne règle pas tout le problème. Je représente la circonscription d'Okanagan—Shuswap, en Colombie-Britannique, où il y a 87 producteurs de produits laitiers et beaucoup de producteurs de volaille et d'oeufs. Je dois dire que les habitants de la Colombie-

Britannique, en fait de tout le Canada, mais je parle surtout de ma province, qui font l'aller-retour la même journée aux États-Unis pour acheter des produits de base, comme de l'essence, des produits laitiers et des produits avicoles, provoquent de graves pertes économiques non seulement dans ma province, mais dans l'ensemble du Canada.

• (1940)

On ne peut certainement pas blâmer les gens de vouloir acheter les produits au meilleur prix. Toutes les familles ont un budget à respecter, et il est évident qu'elles cherchent à tirer le maximum de leurs ressources financières. Je dirais que les choses sont rendues encore plus difficiles du fait que ces denrées sont soumises à des taux de taxation différents, au niveau de la production, par exemple à cause de la taxe sur les produits et services et parce qu'elles ne sont pas catégorisées de la même façon. Nous devons reconnaître les faits: les éleveurs de Colombie-Britannique et de tout le Canada ont des coûts de production plus élevés que ceux du sud de la frontière, pour qui le contexte économique est différent. Il y a effectivement une différence de prix entre nos denrées et les leurs, et on ne peut blâmer personne de chercher à économiser.

Les gens ne prennent pas toujours le temps de réfléchir aux conséquences économiques de leurs achats aux États-Unis. Ils ne se rendent pas compte de la saignée qu'ils font subir à notre économie. Quand les Canadiens, ou plus précisément ceux de la Colombie-Britannique, vont magasiner aux États-Unis, ils exportent des emplois. La Colombie-Britannique en a souffert. Je dirais même que les conséquences de ce phénomène pourraient être assez graves pour la survie des activités agricoles de notre province. Je n'ai pas les chiffres exacts sous la main, mais je sais que la province a enregistré des pertes importantes, de l'ordre de plusieurs millions de dollars, seulement pour l'industrie agricole.

Voici comment les choses se passent exactement. Quand les habitants de la Colombie-Britannique achètent des produits laitiers à l'extérieur du pays, la consommation de ces produits diminue proportionnellement dans la province. Par conséquent, les quotas qui sont fixés pour les producteurs laitiers, les producteurs de poulet ou les producteurs d'oeufs sont réduits en conséquence, et pas seulement pour ceux qui habitent près de la frontière, mais dans toute la Colombie-Britannique. Les achats transfrontaliers se répercutent donc sur l'ensemble de l'industrie, et leur effet est passablement dramatique.